

AVIS : CREATION D'UNE NOUVELLE PART SUR LE FCPE SELECTION DNCA EUROSE ET MISE A JOUR REGLEMENTAIRE (Code AMF Part C : 990000116099 ; Part R : 990000120189)

Nous informons les porteurs de parts du FCPE « SELECTION DNCA EUROSE » de la création d'une nouvelle part R (code AMF : 990000120189) destinée à tous les souscripteurs, plus particulièrement aux réseaux.

Cette part revêt les caractéristiques suivantes :

- Affectation des revenus : Capitalisation
- Devise de libellé : EUR
- Souscripteurs concernés : Tous souscripteurs plus particulièrement destinée aux réseaux
- Valeur liquidative d'origine : 20 euros
- Frais de fonctionnement et de gestion : 1% maximum de l'actif net
- Commission de performance : Néant
- Commissions de mouvement : Néant
- Commission de souscription : 1% max
- Commission de rachat : Néant

Le règlement de votre FCPE a été modifié pour intégrer la création de la R.

Par ailleurs, le DICI et le règlement du FCPE ont également été mis en conformité avec les exigences réglementaires issues de l'Instruction AMF n° 2011-21 dans sa version du 15 mars 2017, notamment :

- la suppression de la classification « Diversifié »,
- la présentation des frais.

Les autres dispositions du règlement du FCPE demeurent inchangées.

Date d'entrée en vigueur des DICI et du règlement : 29 décembre 2017.

Le Règlement du FCPE « SELECTION DNCA EUROSE » décrivant l'ensemble des caractéristiques du FCPE est disponible sur simple demande :

- au siège social de NATIXIS ASSET MANAGEMENT, Immeuble Grand Seine, Direction Service Clients, 21 quai d'Austerlitz, 75634 Paris Cedex 13. Il vous sera adressé dans un délai d'une semaine sur demande écrite,
- sur ce site internet,
- auprès de votre entreprise.

D'autre part, nous vous rappelons que vous avez la possibilité d'obtenir les Documents d'Information Clé pour l'investisseur (DICI) du FCPE « SELECTION DNCA EUROSE » sur simple demande de votre part auprès de votre Entreprise ou sur votre Espace Sécurisé Epargnants à l'adresse www.interepargne.natixis.com/epargnants.